



### **Deux marchés sont d'ores et déjà disponibles pour nos adhérents.**

Comme nous vous l'annoncions précédemment, deux marchés ont été lancés fin 2020 dans le cadre de la centrale d'achats de la SPAQUE. Le premier relatif à la désignation d'experts agréés en gestion des sols et le second portant sur la gestion des terres excavées.

Le processus de passation de ces marchés étant maintenant arrivé à son terme, les prestataires sont à votre disposition pour réaliser, d'une part, des études de sol, le suivi de travaux d'assainissement et l'établissement de rapports de qualité des terres (RQT) et, d'autre part, pour prendre en charge des terres excavées potentiellement polluées.

Les cahiers spéciaux des charges de ces marchés sont consultables depuis la page [Centrale d'achats](#) de notre site internet.

En pratique, pour passer commande, et dans l'attente de la mise en ligne d'un formulaire de commande dans quelques jours, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail centrale.achat@spaque.be afin de nous décrire votre besoin (études ou travaux), à localiser le terrain concerné via les parcelles cadastrales et à fournir les informations et les documents utiles à l'adjudicataire pour établir une proposition de services adaptée. Ces informations permettront également à la SPAQUE de rechercher des informations environnementales et/ou historiques dans ses banques de données et, ainsi, d'encre mieux documenter votre demande.

Sur cette base, la SPAQUE, en fonction des dispositions des cahiers spéciaux des charges concernés, demandera à l'un des adjudicataires d'établir une offre de prestations adaptée à votre besoin dans un délai de 5 jours ouvrables.

Si l'adjudicataire contacté ne dispose pas à ce moment de la capacité d'exécuter les prestations dans le délai fixé, n'est pas disponible, n'est pas intéressé par celles-ci pour une autre raison, en cas de refus ou d'absence de réaction de la part de l'adjudicataire contacté dans le délai imparti, la SPAQUE transmettra votre demande à un autre adjudicataire.

Si vous acceptez l'offre du prestataire, vous pourrez directement lui passer commande.

Pour la bonne gestion de la centrale d'achat et notamment le suivi des quantités de prestations réalisées, nous vous demandons de nous transmettre par email le décompte des prestations approuvées lorsque la mission de l'adjudicataire est terminée.

Tout au long du processus, la SPAQUE, et plus particulièrement Monsieur Philippe SCAUFLAIRE ([ph\\_scaufflaire@spaque.be](mailto:ph_scaufflaire@spaque.be) – 0494/57.94.81), reste bien évidemment à vos côtés pour vous assister le cas échéant, notamment dans le cadre de la définition de votre besoin.